



Institut des comptes nationaux

**Analyse des prix**  
**Rapport annuel 2022**  
**de l'institut des comptes nationaux**

**Partie I :**  
**Evolution de l'inflation en Belgique et dans les pays**  
**voisins en 2022**

Observatoire des prix

# Rapport annuel 2022 de l'Institut des comptes nationaux

L'inflation totale a été historiquement élevée en 2022 et généralisée à tous les groupes de produits.

L'inflation totale, mesurée sur la base de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), s'est établie à 10,3 % en 2022 en Belgique. Il s'agit d'un niveau historiquement élevé. Jamais auparavant, l'inflation sur base annuelle n'a été aussi élevée depuis le début des mesures de l'IPCH en 1996. Depuis 2021, l'inflation a augmenté chaque trimestre. Au premier trimestre 2021, elle s'élevait encore à 0,8 %. Elle a ensuite augmenté chaque trimestre pour atteindre 11,2 % au dernier trimestre 2022. En octobre 2022, l'inflation a atteint un pic de 13,1 % pour redescendre en novembre 2022 à 10,5 % et à 10,2 % en décembre.

Cette forte inflation s'explique en grande partie par la forte augmentation des prix de l'énergie à partir de fin 2021. Au quatrième trimestre 2021, la hausse des prix en glissement annuel atteignait même à 47,7 %. Cette inflation élevée est due à des prix de l'énergie faibles en 2020 en raison de la crise du coronavirus et à des prix de l'énergie en hausse en 2021 à la suite de la reprise de la demande après la crise du coronavirus. En 2022, l'inflation des produits énergétiques est restée à un niveau particulièrement élevé : elle s'élevait en moyenne à 57,9 % en 2022. Au premier trimestre 2022, l'inflation a toutefois atteint un pic avec 65,9 % avant de se replier ensuite légèrement à 46,1 % au dernier trimestre 2022. Les fortes hausses de prix de l'énergie en 2022 sont la conséquence de la guerre entre la Russie et l'Ukraine qui a éclaté le 24 février 2022. Ce conflit a nettement réduit les livraisons de gaz russe, ce qui a poussé les prix à la consommation du gaz naturel mais aussi de l'électricité à la hausse.<sup>1</sup> Au cours des derniers mois de 2022, l'inflation des produits énergétiques a diminué : l'inflation s'élevait encore à 37,9 % en novembre et à 33,0 % en décembre. Non seulement l'effet de base joue un rôle ici (les prix de fin 2022 sont en effet comparés aux prix déjà plus élevés de fin 2021), mais les prix du gaz naturel sont aussi en recul après le pic du mois d'août. L'énergie a fourni la plus forte contribution à l'inflation en 2022 à savoir 5,8 points de pourcentage sur une inflation totale de 10,3 %.

Dans les autres catégories de produits, l'inflation a aussi fortement augmenté et a atteint des valeurs historiquement élevées en 2022. Pour les produits alimentaires, l'inflation a augmenté pour atteindre 8,3 % en moyenne en 2022. Jamais auparavant, l'inflation des produits alimentaires n'avait été aussi élevée.<sup>2</sup> Les prix à la consommation des produits alimentaires selon l'IPCH ont commencé à augmenter fin 2021 : l'inflation s'élevait à 2,0 % au quatrième trimestre 2021 contre 0,9 % pour l'ensemble de l'année 2021. Cette hausse des prix à la consommation était la conséquence de la hausse des prix des matières premières agricoles depuis août 2020. L'inflation des produits alimentaires a poursuivi sa hausse en 2022 : au premier trimestre, elle s'élevait à 4,2 %. Elle a ensuite augmenté pour atteindre 12,8 % au dernier trimestre 2022. Ces hausses de prix étaient en grande partie dues au conflit entre la Russie et l'Ukraine et sont venues s'ajouter aux hausses de prix de 2021. La baisse des prix des matières premières agricoles de ces derniers mois ne se remarque pas encore au niveau des prix à la consommation.

L'inflation des biens industriels non-énergétiques a également été historiquement élevée en 2022 et s'élevait à 4,2 %. Pour rappel : l'inflation moyenne de ce groupe de produits durant la période allant de 2000 à 2022 s'élevait à 1,0 %. L'inflation des biens industriels non énergétiques était en hausse en 2021 : l'inflation s'élevait à 1,6 % au dernier trimestre 2021 contre 0,8 % pour l'ensemble de l'année 2021. En 2022, l'inflation des biens industriels non énergétiques a continué d'augmenter chaque trimestre : de 3,0 % au premier trimestre à 6,0 % au quatrième trimestre. En 2022, non seulement les chaînes d'approvisionnement étaient encore perturbées mais la demande de biens industriels était encore forte, avec

---

<sup>1</sup> Les prix du marché de l'électricité sont en effet déterminés sur la base des coûts marginaux. En Europe, ce sont souvent les centrales au gaz qui équilibrent la demande et l'offre. Le coût de production de l'électricité via ce type de centrale est fortement influencé par le prix du gaz.

<sup>2</sup> En 2008, les produits alimentaires ont affiché une inflation exceptionnellement élevée de 5,7 %. Elle était principalement liée à la crise financière de 2008 et aux spéculations financières sur les marchés globaux des produits alimentaires.

comme conséquence une hausse des prix. De plus, les prix élevés de l'énergie et le conflit en Ukraine ont également joué un rôle dans les hausses des prix des biens industriels non énergétiques.

**Tableau 1. Évolution récente de l'inflation de l'indice des prix à la consommation harmonisé**

(Taux de variation à 1 an d'écart, sauf indication contraire)

	2020	2021	2022	2021					2022 – IV			Contri- bution 2021 <sup>1</sup>	Contri- bution 2022 <sup>1</sup>	Poids <sup>2</sup>
				IV	I	II	III	IV	oct	nov	déc			
<b>Énergie</b>	<b>-11,0</b>	<b>22,4</b>	<b>57,9</b>	<b>47,7</b>	<b>65,9</b>	<b>64,3</b>	<b>59,3</b>	<b>46,1</b>	<b>69,2</b>	<b>37,9</b>	<b>33,0</b>	<b>2,11</b>	<b>5,78</b>	<b>10,7</b>
<b>Produits alimentaires</b>	<b>2,6</b>	<b>0,9</b>	<b>8,3</b>	<b>2,0</b>	<b>4,2</b>	<b>6,5</b>	<b>9,6</b>	<b>12,8</b>	<b>11,7</b>	<b>13,3</b>	<b>13,5</b>	<b>0,24</b>	<b>1,88</b>	<b>22,2</b>
Produits alimentaires transformés	2,1	1,7	8,4	2,9	4,4	6,7	9,8	12,7	11,6	13,1	13,5	0,33	1,53	17,8
Produits alimentaires non transformés <sup>a</sup>	4,7	-2,2	7,6	-1,5	3,2	5,6	8,6	13,2	11,8	14,4	13,5	-0,09	0,34	4,4
<b>Biens et services</b>	<b>1,4</b>	<b>1,3</b>	<b>4,0</b>	<b>2,1</b>	<b>3,0</b>	<b>3,5</b>	<b>4,3</b>	<b>5,1</b>	<b>4,8</b>	<b>5,1</b>	<b>5,5</b>	<b>0,87</b>	<b>2,67</b>	<b>67,0</b>
Services	1,8	1,6	3,8	2,3	2,9	3,6	4,2	4,5	4,3	4,5	4,8	0,66	1,53	39,9
Biens industriels non-énergétiques	0,7	0,8	4,2	1,6	3,0	3,4	4,5	6,0	5,6	6,0	6,4	0,21	1,14	27,2
<b>Inflation sous-jacente<sup>b</sup></b>	<b>1,5</b>	<b>1,4</b>	<b>4,9</b>	<b>2,2</b>	<b>3,3</b>	<b>4,2</b>	<b>5,5</b>	<b>6,7</b>	<b>6,3</b>	<b>6,8</b>	<b>7,1</b>	<b>1,20</b>	<b>4,20</b>	<b>84,9</b>
p.m. Indice santé <sup>c</sup>	1,0	2,0	9,3	4,5	7,5	8,3	10,0	11,2	12,3	10,6	10,6			0,0
<b>Inflation totale</b>	<b>0,4</b>	<b>3,2</b>	<b>10,3</b>	<b>6,4</b>	<b>9,1</b>	<b>9,9</b>	<b>11,0</b>	<b>11,2</b>	<b>13,1</b>	<b>10,5</b>	<b>10,2</b>	<b>3,22</b>	<b>10,32</b>	<b>100,0</b>

Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

<sup>a</sup> Fruits, légumes, viandes et poissons. <sup>b</sup> Mesuré par l'IPCH, hors produits alimentaires non transformés et produits énergétiques.

<sup>c</sup> Indice national des prix à la consommation, hors tabac, boissons alcoolisées, essence et diesel.

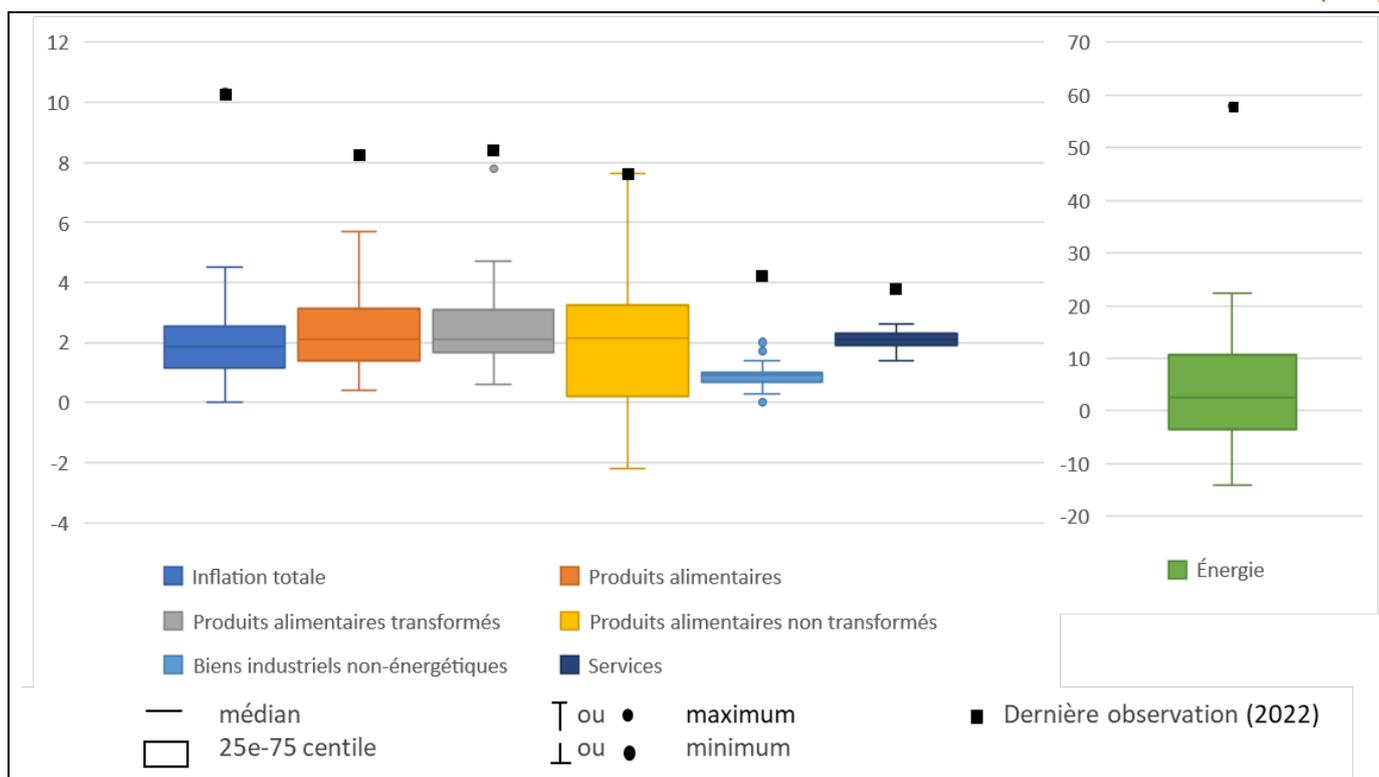
<sup>1</sup> Contribution à l'inflation totale (en points de %) <sup>2</sup> p.m. Poids en 2022 (en %).

L'inflation des services était également historiquement élevée en 2022 et s'élevait à 3,8 % (contre une inflation moyenne de 2,1 % durant la période entre 2000 et 2022). L'inflation des services est également en hausse depuis 2021. Au dernier trimestre 2021, elle s'élevait à 2,3 % contre 1,6 % en moyenne pour l'ensemble de l'année 2021. En 2022, l'inflation des services a continué d'augmenter chaque trimestre : de 2,9 % au premier trimestre à 4,5 % au quatrième trimestre. Les hausses de prix dans le secteur des services sont encore la conséquence de la réouverture de l'économie après la crise du coronavirus. Différents secteurs de service comme l'horeca, le tourisme et les coiffeurs ont augmenté leurs prix afin de récupérer les marges perdues. De plus, les coûts ont eux aussi augmenté : non seulement les coûts énergétiques mais aussi les coûts salariaux qui représentent une part importante des coûts totaux de ce groupe de produits.

L'inflation sous-jacente, qui ne tient pas compte de l'inflation des produits énergétiques et des produits alimentaires non transformés, s'élevait à 4,9 % en 2022. Elle est en hausse depuis le début de l'année 2021. En 2021, l'inflation sous-jacente s'élevait encore à 1,4%. En 2022, l'inflation a évolué de 3,3 % au premier trimestre à 6,7 % au quatrième trimestre. La hausse de l'inflation sous-jacente démontre que les hausses de prix sont répandues entre les différentes catégories de produits : produits alimentaires transformés, services et biens industriels non énergétiques.

Graphique 1. Inflation groupes de produits HICP, 1997-2022

(En %)



Pour les biens industriels et les services, le diagramme en boîte est basé sur les données de 2000 à 2022.

Source : CE.

Dans les pays voisins également, l'inflation totale était historiquement élevée en 2022. Tout comme la Belgique, aucun de nos pays voisins n'a jamais connu une inflation aussi élevée depuis le début des mesures de l'IPCH en 1996. Le graphique 2 montre clairement la tendance haussière de l'inflation totale et de l'inflation sous-jacente à partir de 2021 dans tous les pays voisins. Les Pays-Bas ont affiché la plus forte inflation en 2022 avec 11,6 %. La Belgique suit avec 10,3 %. L'Allemagne vient ensuite avec une inflation totale de 8,7 % en 2022. La France ferme la marche avec une inflation plus faible de 5,9 %.

Ces écarts d'inflation sont en grande partie dus aux différences d'inflation des produits énergétiques. Pour l'énergie aussi, les Pays-Bas affichent le taux d'inflation le plus élevé. Elle s'élevait à 70,5 % en 2022. La composante fixe de la facture d'électricité et de gaz est très limitée aux Pays-Bas par rapport à la Belgique. Par ailleurs, les tarifs sociaux en Belgique atténuent l'inflation de ces deux catégories. La France et les Pays-Bas ont par contre affiché des taux d'inflation nettement plus faibles que la Belgique (57,9 %) pour l'énergie. L'inflation des produits énergétiques s'élevait à 34,7 % en Allemagne et 23,8 % en France. Tant en France qu'en Allemagne, les prix de l'énergie sont moins volatiles qu'en Belgique, à la hausse comme à la baisse. En France, les prix de l'électricité et du gaz sont régulés et ont par ailleurs été plafonnés l'année dernière. En Allemagne, les prix à la consommation réagissent moins fortement car il y a davantage de contrats ayant un prix fixe pour l'électricité et le gaz naturel et davantage de prélèvements dans les prix à la consommation du gaz naturel et du mazout.

Les Pays-Bas (5,8 %) et l'Allemagne (5,7 %) ont aussi affiché l'inflation la plus élevée en 2022 pour les biens industriels non énergétiques. La Belgique suit avec une inflation de 4,2 %. La France ferme à nouveau la marche avec la plus faible inflation, à savoir 3,7 %.

Pour les produits alimentaires également, l'Allemagne présente l'inflation la plus élevée. Cela concerne aussi bien les produits alimentaires transformés avec 10,3 % que les produits alimentaires non transformés avec 11,7 %. La France a de nouveau affiché la plus faible inflation pour les produits alimentaires transformés avec 5,3 %, mais la Belgique a connu le plus faible inflation pour les produits alimentaires non transformés avec 7,6 %. Ceci est lié à l'inflation plus faible pour les légumes et les fruits en Belgique en 2022.

Pour les services, l'inflation était la plus élevée aux Pays-Bas avec 4,0 %, suivi par la Belgique avec 3,8 % en 2022. L'Allemagne a connu l'inflation des services la plus faible, soit 2,9 %.

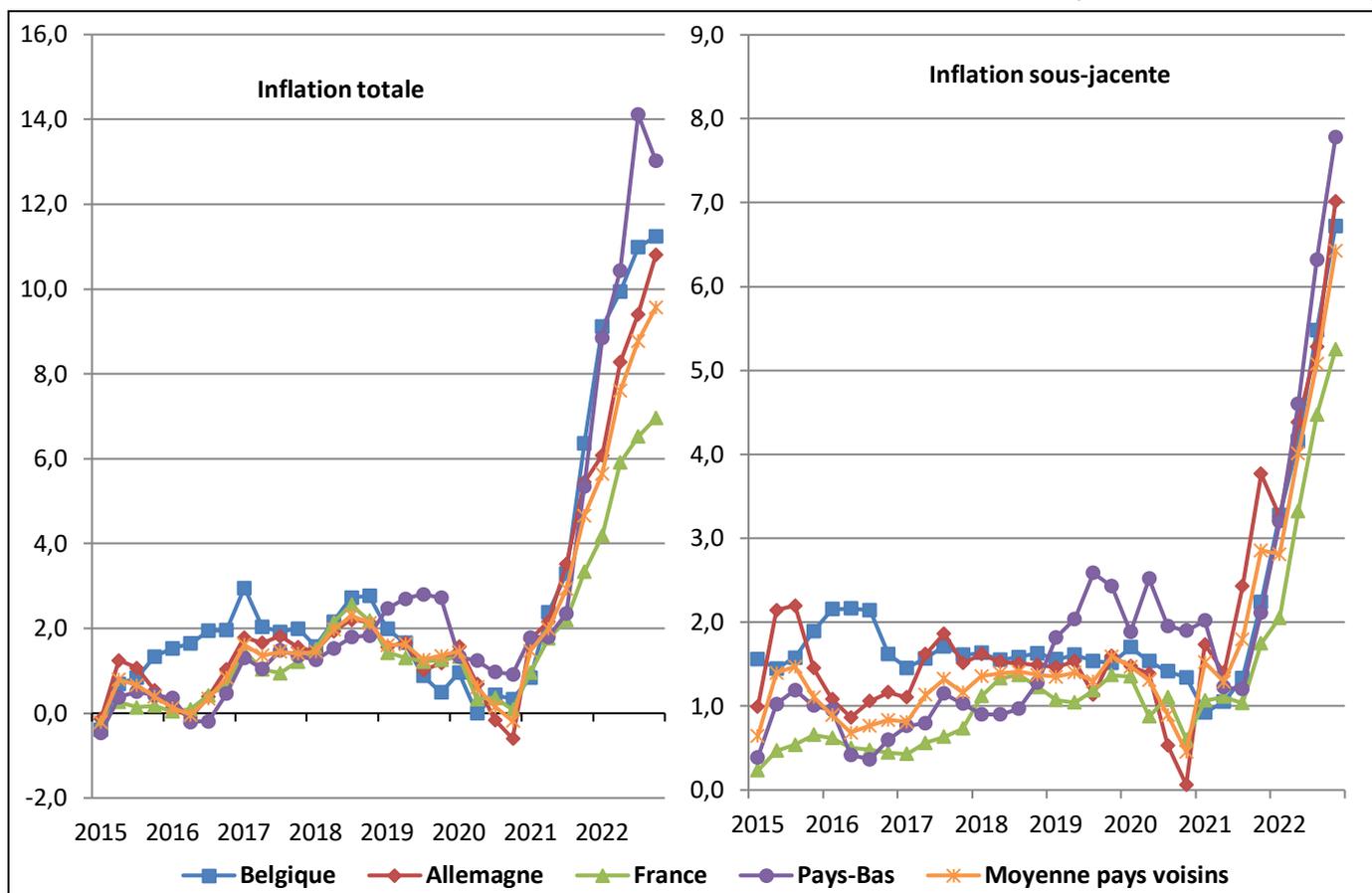
**Tableau 2. Inflation totale et ses principaux groupes de produits en Belgique et dans les principaux pays voisins en 2022**

(Taux de variation à 1 an d'écart, sauf indication contraire)

	Belgique	Moyenne des pays voisins	Allemagne	France	Pays-Bas	Poids en 2022 (en %)	
						Belgique	Moyenne pays voisins
<b>Énergie</b>	<b>57,9</b>	<b>34,0</b>	<b>34,7</b>	<b>23,8</b>	<b>70,5</b>	<b>10,7</b>	<b>11,3</b>
<b>Produits alimentaires</b>	<b>8,3</b>	<b>8,5</b>	<b>10,6</b>	<b>6,0</b>	<b>9,1</b>	<b>22,2</b>	<b>18,8</b>
Produits alimentaires transformés	8,4	8,1	10,3	5,3	8,7	17,8	15,1
Produits alimentaires non transformés	7,6	10,2	11,7	8,6	11,3	4,4	3,7
<b>Biens et services</b>	<b>4,0</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>3,4</b>	<b>4,8</b>	<b>67,0</b>	<b>69,8</b>
Services	3,8	3,1	2,9	3,2	4,0	39,9	43,4
Biens industriels non-énergétiques	4,2	5,0	5,7	3,7	5,8	27,2	26,4
<b>Inflation sous-jacente</b>	<b>4,9</b>	<b>4,6</b>	<b>5,0</b>	<b>3,8</b>	<b>5,5</b>	<b>84,9</b>	<b>85,0</b>
<b>IPCH</b>	<b>10,3</b>	<b>7,9</b>	<b>8,7</b>	<b>5,9</b>	<b>11,6</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>IPCH (taux de taxation constant)</b>	<b>11,3</b>	<b>8,4</b>	<b>8,9</b>	<b>6,3</b>	<b>13,8</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

**Graphique 2. Évolution trimestrielle de l'inflation totale et de l'inflation sous-jacente en Belgique et dans les principaux pays voisins**  
(Taux de variation à 1 an d'écart)

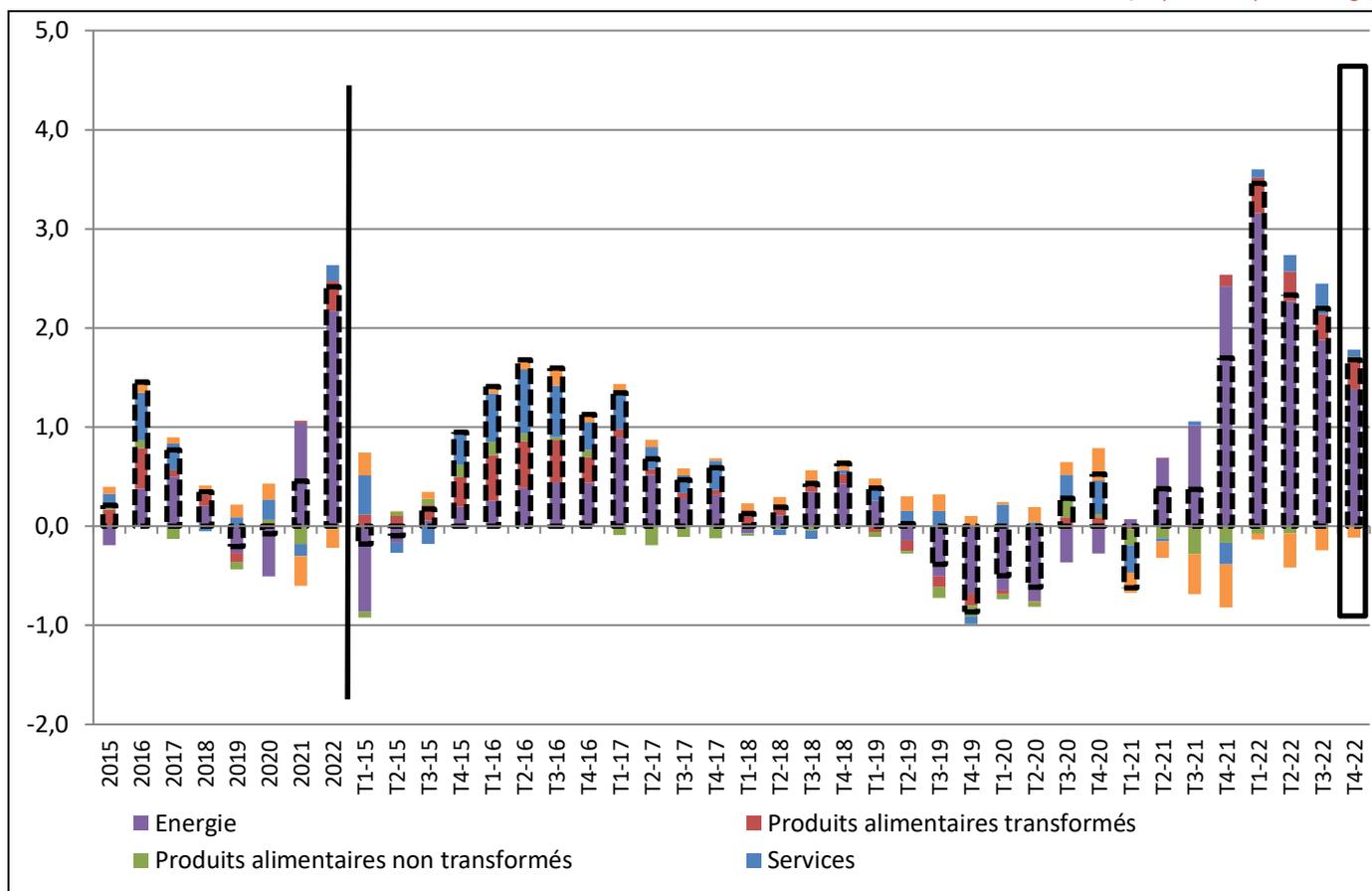


Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

L'inflation totale en Belgique était de 10,3 % en 2022, un chiffre supérieur à l'inflation moyenne de ses principaux voisins - l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. Le graphique 3 montre que l'écart d'inflation avec les principaux pays voisins était de 2,4 points de pourcentage. Cela s'explique par l'inflation plus faible en Allemagne et en France. Les Pays-Bas, en revanche, ont connu une inflation plus élevée que la Belgique, mais leur poids est limité par rapport à celui de l'Allemagne et de la France. Le graphique 3 montre que l'écart d'inflation totale était principalement dû à l'écart d'inflation de l'énergie. En effet, comme mentionné plus haut, l'inflation de l'énergie a été beaucoup plus faible en France et en Allemagne qu'en Belgique en 2022.

Graphique 3. Contribution des principaux groupes de produits à l'écart d'inflation entre la Belgique et les principaux pays voisins

(En points de pourcentage)



Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

## Flambée exceptionnelle des prix de l'énergie suite au conflit russo-ukrainien

L'un des principaux moteurs de l'inflation particulièrement élevée ces derniers mois est la hausse démesurée des prix de l'énergie. Après avoir considérablement chuté en 2020 (-11,0 %), l'inflation énergétique était déjà repartie fortement à la hausse en 2021 (22,4 % en moyenne), suite principalement à la reprise économique mondiale et par rapport aux prix très bas de 2020. En 2022, le conflit russo-ukrainien et les sanctions qui ont suivi contre la Russie ont entraîné une poussée démesurée des prix énergétiques, menant à une inflation record de 57,9 % en moyenne sur l'année. Cette inflation énergétique extraordinaire a été engendrée principalement par la vertigineuse hausse des prix du gaz et de l'électricité et, dans une moindre mesure, celle des combustibles liquides<sup>3</sup> et des carburants. Les différentes mesures prises par le gouvernement pour alléger la facture énergétique des ménages<sup>4</sup> ont permis de contenir cette inflation, qui s'est révélée malgré tout démesurée. En novembre et décembre, suite à la baisse des prix de gros, l'inflation de l'énergie s'est cependant fortement ralentie.

<sup>3</sup> Les combustibles liquides ont vu leurs prix augmenter plus fortement que l'électricité en 2022, mais étant donné leur poids plus faible dans le panier à la consommation, leur contribution à l'inflation s'est révélée moindre.

<sup>4</sup> [Mesures gouvernementales et primes énergie](#). Voir également la Partie 2 de ce rapport pour plus de détails.

À impôts indirects inchangés (TVA et accises), l'inflation énergétique aurait été de 71,2 % en 2022 (au lieu de 57,9 %)⁵.

**Tableau 3. Évolution récente des prix à la consommation des produits énergétiques**

(Taux de variation à 1 an d'écart, sauf indication contraire)

	2020	2021	2022	2021	2022				2022 – IV			Contri- bution 2021 <sup>1</sup>	Contri- bution 2022 <sup>1</sup>	Poids <sup>2</sup>
				IV	I	II	III	IV	oct	nov	dec			
Gaz	-13,9	39,6	109,2	94,5	141,5	121,9	109,4	83,6	125,6	61,8	70,3	6,92	21,13	22,3
Electricité	-6,4	16,2	57,1	37,2	64,4	51,0	61,2	52,8	84,7	41,9	35,5	6,04	19,99	36,1
Combustibles liquides	-28,2	36,4	70,5	68,2	68,3	104,3	73,9	41,8	62,6	39,7	21,7	4,81	8,75	10,9
Carburants pour véhicules particuliers	-8,5	15,2	24,1	27,3	27,9	33,8	23,3	12,9	18,9	14,1	5,7	4,63	7,86	29,7
Combustibles solides	3,0	1,6	17,4	1,5	3,1	10,2	16,2	39,8	31,9	42,3	45,1	0,02	0,19	1,0
<b>Énergie</b>	<b>-11,0</b>	<b>22,4</b>	<b>57,9</b>	<b>47,7</b>	<b>65,9</b>	<b>64,3</b>	<b>59,3</b>	<b>46,1</b>	69,2	37,9	33,0	<b>22,41</b>	<b>57,91</b>	<b>100,0</b>

Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

<sup>1</sup> Contribution à l'inflation du groupe (en points de %), <sup>2</sup> p.m. Poids en 2022 (en %).

Plus précisément, le cours du pétrole en euro a enregistré une hausse de 59,8 % sur un an, et s'est ainsi établi à 95,7 euros/baril<sup>6</sup> en moyenne en 2022 (contre 59,9 euros en 2021), avec un pic record de 243,2 euros/le baril en juin.

Cette hausse du prix du pétrole en 2022 s'explique notamment par les incertitudes créées en matière d'approvisionnement suite à la décision des pays européens d'interdire les importations de pétrole russe en raison du conflit russo-ukrainien. En outre, la dépréciation de l'euro par rapport au dollar au cours de l'année 2022 avait encore accentué cette hausse de prix pour un baril de Brent<sup>7</sup>.

Suivant l'évolution du cours moyen du pétrole<sup>8</sup>, la hausse des prix sur un an du mazout de chauffage a atteint un nouveau record de 70,5 % en moyenne en 2022 (contre 36,4 % en 2021). Plus précisément, après avoir continué sa progression entamée en 2021 jusqu'à atteindre un pic de 104,3 % au deuxième trimestre 2022, l'inflation du mazout de chauffage s'est réduite en seconde partie d'année pour atteindre 41,8 % au quatrième trimestre 2022.

En ce qui concerne les carburants, l'évolution des prix à un an d'écart est restée plus limitée, et l'inflation s'est élevée à 24,1 % en moyenne en 2022, ce qui reste néanmoins un niveau record depuis la création de l'IPCH pour ce produit (contre 15,2 % en 2021). De la même manière que pour le mazout de chauffage, les carburants ont affiché un pic d'inflation au deuxième trimestre (33,8 %), cette dernière s'est par la suite réduite en seconde partie d'année jusqu'à 12,9 % au quatrième trimestre. Sans les mesures prises par le gouvernement (donc à taux de taxation constant et sans la réduction des accises), l'inflation pour les carburants aurait été plus élevée, soit 31,4 % en 2022.

<sup>5</sup> Si certaines mesures prises par le gouvernement ont effectivement permis de réduire l'inflation, toutes les mesures, n'ont pas forcément un impact sur l'inflation à impôts indirects inchangés (voir la partie 2 de ce rapport pour plus de détails).

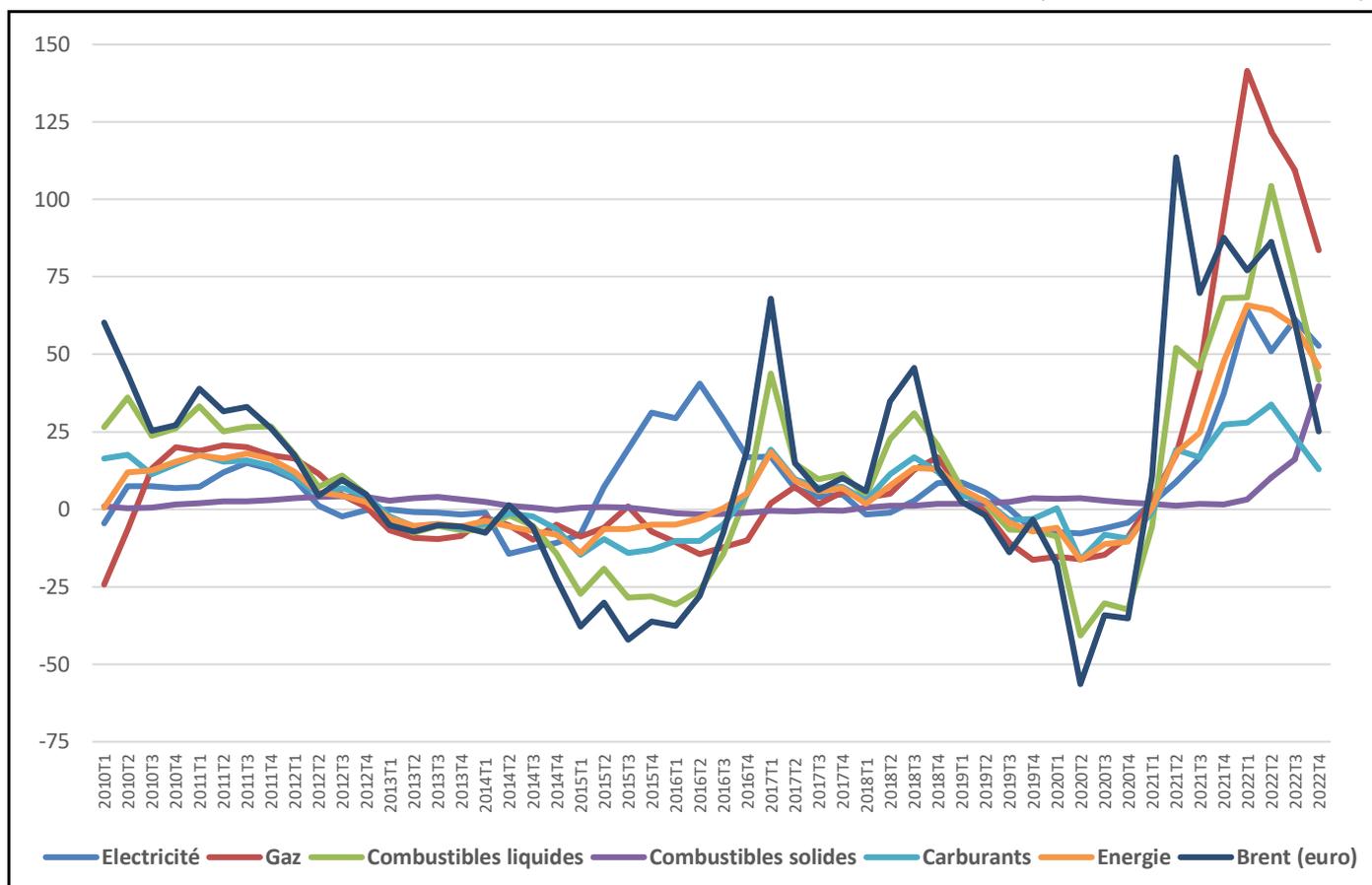
<sup>6</sup> Insee, [Prix du pétrole et des matières premières importées](#).

<sup>7</sup> En dollar, cette hausse de prix sur un an pour un baril de Brent a été de 42,4 % en 2022 (contre, pour rappel, 59,8 % en euro). Le taux de change euro-dollar est passé de 1,1827 en 2021 à 1,053 en 2022, soit une baisse de 42 %.

<sup>8</sup> Pour rappel, le niveau des accises sur le mazout de chauffage est très faible en Belgique, de sorte que les variations du prix sous-jacent des matières premières se reflètent directement et de manière significative dans les prix à la consommation.

Graphique 4. Évolution trimestrielle des prix à la consommation des produits énergétiques

(Taux de croissance à un an d'écart)



Sources : Insee<sup>9</sup>, CE, SPF Économie, Statbel.

En 2022, l'inflation moyenne du gaz naturel atteint un niveau invraisemblable de 109,2 %, (contre déjà 39,6 % en 2021). Le prix à la consommation du gaz naturel, qui avait entamé une phase de forte croissance en 2021, a atteint une inflation record au premier trimestre 2022, soit 141,5 %, en raison principalement de l'augmentation du prix du gaz sur les marchés de gros suite au conflit russo-ukrainien. À partir du deuxième trimestre 2022 et le début de la baisse de la TVA à 6 % sur le gaz, la progression des prix du gaz s'est légèrement ralentie, ramenant l'inflation à 109,4 % au troisième trimestre (malgré un rebond de l'inflation à 129,9 % en septembre). Par la suite, suite à la baisse des prix sur le marché de gros et de la comparaison avec les prix déjà en hausse de l'année passée, l'inflation pour le gaz a continué de baisser pour arriver à 83,6 % au quatrième trimestre 2022. À taux de taxation constant (et donc notamment sans la diminution du taux de TVA à 6 %), l'inflation pour le gaz aurait été encore plus élevée, soit 132,0 % en 2022.

De la même manière que pour le gaz, l'inflation pour l'électricité a atteint des niveaux effarants en 2022. En moyenne pour l'ensemble de l'année, elle a été de 57,1 % (contre 16,2 % en 2021). Cette augmentation des prix pour l'électricité

<sup>9</sup> L'évolution du cours du pétrole est basée sur les données publiées par l'Insee, [« International prices of imported raw materials - Brent crude oil \(London\) - Prices in euros per barrel »](#).

est due, comme pour le gaz, au conflit russo-ukrainien<sup>10</sup>, mais également à l'arrêt prolongé de plusieurs centrales nucléaires françaises suite à travaux de maintenance plus long que prévus. Après avoir atteint un premier pic de 64,4 % au premier trimestre 2022, l'inflation pour l'électricité s'était par la suite légèrement réduite au deuxième et troisième trimestre suite à la réduction temporaire de la TVA sur l'électricité à 6 %. Au quatrième trimestre, suivant avec un peu de retard la baisse des prix sur les marchés de gros, l'inflation pour l'électricité s'est encore réduite pour atteindre 52,8 %. À taux de taxation constant (et donc notamment sans la diminution du taux de TVA à 6 %), l'inflation pour l'électricité aurait été de 75,6 % en 2022.

**Tableau 4. Inflation pour l'énergie et principales catégories en Belgique et dans les principaux pays voisins en 2022**

(Taux de variation à 1 an d'écart, sauf indication contraire)

	Belgique	Moyenne des pays voisins	Allemagne	France	Pays-Bas	Poids en 2022 (en %)	
						Belgique	Moyenne pays voisins <sup>1</sup>
Gaz	109,2	54,4	47,3	37,2	123,1	22,3	23,0
Electricité	57,1	20,3	20,0	7,4	118,0	36,1	27,5
Combustibles liquides	70,5	69,1	70,4	66,0	0,0	10,9	8,3
Carburants pour véhicules particuliers	24,1	24,5	26,6	23,1	18,1	29,7	35,8
Combustibles solides	17,4	40,4	54,1	21,7	:	1,0	1,3
<b>Énergie</b>	<b>57,9</b>	<b>34,0</b>	<b>34,7</b>	<b>23,8</b>	<b>70,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Énergie (taux de taxation constant)</b>	<b>71,2</b>	<b>39,0</b>	<b>37,2</b>	<b>28,0</b>	<b>95,0</b>		

Sources: CE, SPF Economie, Statbel

Nb : non disponible

<sup>1</sup>Le chauffage urbain, qui n'est pas inclus dans l'indice pour la Belgique, a un poids de 4,0 % en moyenne dans les pays voisins

Dans les pays voisins, les prix de l'énergie ont également progressé de manière exceptionnelle en 2022 et particulièrement aux Pays-Bas, où l'inflation de l'énergie a atteint 70,5 % en 2022, soit un niveau supérieur à la Belgique<sup>11</sup>. En Allemagne et en France, l'inflation de l'énergie s'est également fortement accrue en 2022 mais dans une moindre mesure qu'en Belgique et qu'aux Pays-Bas (soit une inflation moyenne de 34,7 % en Allemagne et de 23,8 % en France). C'est l'électricité et le gaz qui contribuent le plus à l'écart d'inflation énergétique avec la France et l'Allemagne et, dans une moindre mesure, les combustibles liquides. Cette progression plus rapide, à la hausse comme à la baisse, des prix de l'énergie en Belgique, par rapport à la France et l'Allemagne, s'explique surtout par la plus forte répercussion des prix de gros de l'énergie sur les prix à la consommation dans notre pays. En effet, en Belgique, la part des contrats variables pour l'électricité et le gaz (avec des ajustements de prix intermédiaires mensuels ou trimestriels) est plus importante que dans les pays voisins et, de ce fait, les prix à la consommation belges s'adaptent plus vite aux prix de gros. De plus, en raison des tarifs fixes de la facture moins élevées en Belgique (tarifs pour le réseau et les taxes), la composante énergétique pure pour le gaz et les combustibles liquides représente une part plus importante du prix à la consommation en Belgique qu'en France et qu'en Allemagne. Ces prix à la consommation belges sont donc plus réactifs aux variations sous-jacentes des prix des matières premières. En outre, les pays voisins ont également pris des mesures pour alléger la facture énergétique de leurs ménages, limitant ainsi la hausse de leurs chiffres d'inflation. Par exemple, en France, la hausse des prix

<sup>10</sup> En effet, la formation des prix de l'électricité sur les marchés (spot et à terme), repose sur une tarification au coût marginal. Ainsi, l'unité marginale en Europe se rapporte souvent aux centrales à gaz et au charbon. Or, le coût de production de l'électricité via ce type de centrales est influencé fortement par le prix du gaz. Pour plus de détails, voir partie 2 de ce rapport.

<sup>11</sup>L'inflation énergétique s'est révélée plus élevée aux Pays-Bas que dans notre pays en raison de la plus grande volatilité des prix énergétiques aux Pays-Bas. En effet, aux Pays-Bas il n'existe pas de tarifs réglementés, comme c'est le cas pour les tarifs sociaux en Belgique. En outre, aux Pays-Bas, la taxe sur l'électricité est remboursée, réduisant la partie fixe de la facture au minimum. L'entièreté de la facture d'électricité est donc soumise à la volatilité des prix aux Pays-Bas.

de gros du gaz et de l'électricité n'est répercutée que partiellement sur les ménages via un blocage de la hausse des prix à la consommation du gaz et de l'électricité<sup>12</sup> (voir partie 2).

Une comparaison de l'évolution et du niveau des prix à la consommation pour le gaz et l'électricité entre la Belgique et ses pays voisins est présentée dans l'analyse spécifique relative à ces deux produits.

Inflation très élevée pour les aliments transformés et non transformés en 2022 en Belgique et dans les principaux pays voisins.

L'inflation des produits alimentaires était de 8,3 % en Belgique en 2022. Il s'agit d'un niveau historiquement élevé. Jamais auparavant, l'inflation des produits alimentaires n'a été aussi élevée depuis le début des mesures de l'IPCH en 1996. L'inflation des produits alimentaires a commencé à augmenter au dernier trimestre 2021. L'inflation était alors de 2,0 %, contre 0,9 % pour l'ensemble de l'année 2021. En 2022, l'inflation des produits alimentaires a augmenté chaque trimestre : 4,2 % au premier trimestre, 6,5 % au deuxième trimestre, 9,6 % au troisième trimestre et 12,8 % au quatrième trimestre.

Le taux d'inflation élevé des produits alimentaires apparaît dans les produits alimentaires aussi bien non transformés que transformés. L'inflation des produits alimentaires non transformés s'élevait à 7,6 % en 2022 contre -2,2 % en 2021. L'inflation des produits alimentaires transformés s'élevait à 8,4 % en 2022, contre 1,7 % en 2021.

Les augmentations de prix observées en 2022 pour les produits alimentaires transformés ont reflété la forte hausse des prix sous-jacents des matières premières, qui suivent une tendance haussière depuis l'été 2020. Les prix des matières premières ont augmenté de 96,4% en moyenne entre août 2020 et avril 2022. De nombreux facteurs, dont des conditions climatologiques défavorables à 2021, sont à l'origine de cette forte hausse des prix des matières premières. Puis, en février 2022, la guerre a éclaté entre la Russie et l'Ukraine. Elle a entraîné une nouvelle hausse des prix des matières premières. Les cours de matières premières comme le froment et l'huile de tournesol, par exemple, ont augmenté en raison de ce conflit. Les coûts de production dans le secteur agricole ont également augmenté en raison de la hausse des coûts énergétiques et des prix des engrais. Les hausses des prix des matières premières ont à leur tour entraîné une nouvelle augmentation des prix à la production de l'industrie et des prix à la consommation en 2022.

Plusieurs catégories de produits alimentaires ont enregistré une inflation très élevée en 2022. Tout d'abord, la catégorie des huiles et graisses a enregistré une inflation très élevée de 19,6 % en 2022. Cela s'explique par la forte hausse des prix de l'huile de tournesol due à la perturbation de l'approvisionnement en provenance d'Ukraine. Ensuite, la catégorie du café, du thé et du cacao a également enregistré une forte inflation de 13,1 % en 2022. Elle s'explique principalement par l'inflation de 14,4 % du café, dont le prix des matières premières a fortement augmenté de 38,8 %. Troisièmement, la catégorie du pain et des céréales a enregistré une inflation très élevée de 10,9 % en 2022. Cette augmentation est principalement due à la hausse des prix des céréales à la suite du conflit en Ukraine. Les catégories de la viande et des produits laitiers ont également enregistré une forte inflation de respectivement 8,1 % et 11,8 %. Elle s'explique principalement par la hausse des coûts de l'énergie et des prix des aliments pour animaux pour les agriculteurs. Le tabac a affiché une inflation de 6,5 % en 2022. C'est dû en partie à l'augmentation des accises sur le tabac intervenue début 2022. Sans ces hausses des accises, l'inflation du tabac se serait élevée à 3,4 %.

---

<sup>12</sup> Pour 2022, la hausse des tarifs réglementés d'électricité a été bloquée à 4% TTC et le prix du gaz a été maintenu au niveau d'octobre 2021. Voir partie 2 pour d'avantage de détails.

**Tableau 5. Évolution récente des prix à la consommation des produits alimentaires**

(Taux de variation à 1 an d'écart, sauf indication contraire)

	2020	2021	2022	2021	2022					2022 - IV			Contri- bution 2021 <sup>1</sup>	Contri- bution 2022 <sup>1</sup>	Poids <sup>2</sup>
				IV	I	II	III	IV	oct	nov	dec				
Viande	3,1	0,4	8,1	0,8	2,5	6,5	10,1	13,2	12,3	13,8	13,4	0,08	1,59	19,7	
Pain et céréales	1,1	0,5	10,9	1,7	4,8	9,6	12,9	16,4	14,9	17,1	17,1	0,07	1,57	14,5	
Lait, fromage et œufs	1,7	0,2	11,8	0,8	4,2	8,7	14,0	20,2	16,7	21,3	22,6	0,02	1,06	9,0	
Tabac	2,5	8,5	6,5	10,6	6,7	4,6	7,2	7,4	7,1	7,3	7,7	1,25	0,97	14,6	
Légumes	3,5	-2,1	8,1	-0,2	3,8	5,6	6,9	16,3	13,4	17,2	18,4	-0,16	0,60	7,3	
Boissons alcoolisées	2,6	0,6	4,4	1,0	2,2	3,7	5,2	6,6	5,9	6,3	7,5	0,04	0,45	9,4	
<i>Bière</i>	3,2	0,8	7,3	1,0	4,6	7,1	7,0	10,3	8,8	10,8	11,3	0,02	0,24	3,2	
<i>Vins</i>	2,5	0,4	3,2	0,8	1,0	2,4	4,6	5,0	4,6	4,6	5,9	0,01	0,20	5,5	
<i>Spiritueux</i>	1,2	1,2	2,3	1,6	1,8	2,3	2,7	2,5	3,3	0,9	3,3	0,01	0,02	0,8	
Boissons non alcoolisées	1,3	-0,8	7,6	0,1	3,5	6,4	9,3	11,1	11,5	10,4	11,4	-0,05	0,45	6,0	
<i>Eaux minérales, boissons rafraî-</i> <i>chissantes et jus</i>	1,5	-0,8	6,3	0,0	2,9	5,2	7,6	9,5	10,1	8,8	9,6	-0,04	0,31	4,9	
<i>Café, thé et cacao</i>	0,7	-0,9	13,1	0,4	6,1	11,5	16,4	18,2	17,6	17,7	19,2	-0,01	0,14	1,1	
Poisson et fruits de mer	4,5	0,4	9,3	-0,4	3,7	9,2	11,7	12,4	11,1	13,2	12,9	0,02	0,39	4,2	
Sucre, confiture, chocolat	1,9	0,4	6,9	0,9	3,4	4,8	8,0	11,5	11,0	11,5	11,9	0,02	0,36	5,3	
Huiles et graisses	1,0	1,5	19,6	4,1	11,2	16,7	22,5	27,6	25,4	27,7	29,7	0,02	0,30	1,6	
Fruits	8,0	-6,5	4,6	-4,3	3,3	0,9	4,7	9,9	9,3	11,7	8,6	-0,35	0,26	5,3	
Produits alimentaires n.c.a.	1,0	-0,4	8,1	0,5	3,5	6,4	9,6	13,0	11,5	13,6	13,8	-0,01	0,24	3,0	
<b>Produits alimentaires</b>	<b>2,6</b>	<b>0,9</b>	<b>8,3</b>	<b>2,0</b>	<b>4,2</b>	<b>6,5</b>	<b>9,6</b>	<b>12,8</b>	<b>11,7</b>	<b>13,3</b>	<b>13,5</b>	<b>0,95</b>	<b>8,25</b>	<b>100,00</b>	
<i>Produits alimentaires transformés</i>	<b>2,1</b>	<b>1,7</b>	<b>8,4</b>	<b>2,9</b>	<b>4,4</b>	<b>6,7</b>	<b>9,8</b>	<b>12,7</b>	<b>11,6</b>	<b>13,1</b>	<b>13,5</b>	<b>1,38</b>	<b>6,73</b>	<b>80,2</b>	
<i>Produits alimentaires non transformés</i>	<b>4,7</b>	<b>-2,2</b>	<b>7,6</b>	<b>-1,5</b>	<b>3,2</b>	<b>5,6</b>	<b>8,6</b>	<b>13,2</b>	<b>11,8</b>	<b>14,4</b>	<b>13,5</b>	<b>-0,44</b>	<b>1,52</b>	<b>19,8</b>	

Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

<sup>1</sup> Contribution à l'inflation du groupe (en points de %), <sup>2</sup> p.m. poids dans le groupe en 2022 (en %).

Chez nos principaux voisins - l'Allemagne, la France et les Pays-Bas -, l'inflation des produits alimentaires a également atteint des niveaux historiquement élevés en 2022. En Allemagne, l'inflation des produits alimentaires s'est élevée à 10,6 % en 2022. L'Allemagne a ainsi enregistré le taux d'inflation le plus élevé parmi les principaux voisins. En France, l'inflation des produits alimentaires était de 6,0 % en 2022. La France a ainsi atteint le taux d'inflation le plus bas parmi les pays voisins. Pour les produits alimentaires transformés (hors alcool et tabac), le constat est identique : l'Allemagne a enregistré l'inflation la plus élevée, la France la plus faible. Pour les produits alimentaires non transformés, le constat est légèrement différent : le taux d'inflation le plus bas est atteint par la Belgique et non par la France. En Belgique, l'inflation des produits alimentaires non transformés était de 7,6 % en 2022, alors qu'en France, elle était de 8,6 %. En effet, l'inflation des légumes et des fruits était la plus faible en Belgique. L'Allemagne a une nouvelle fois atteint le taux d'inflation le plus élevé pour les produits alimentaires non transformés, soit 11,7 %.

**Tableau 6. Inflation pour les produits alimentaires et principales catégories en Belgique et dans les principaux pays voisins en 2022**

(Taux de variation à 1 an d'écart, sauf indication contraire)

	Belgique	Moyenne des pays voisins	Allemagne	France	Pays-Bas	Poids en 2022 (en %)	
						Belgique	Moyenne des pays voisins
Viande	8,1	11,3	14,7	7,9	13,1	19,7	15,9
Pain et céréales	10,9	10,0	13,4	7,2	8,7	14,5	12,8
Lait, fromage et oeufs	11,8	14,3	19,6	8,0	15,6	9,0	10,5
Tabac	6,5	2,8	5,2	0,1	0,6	14,6	12,9
Légumes	8,1	10,1	12,0	8,2	10,1	7,3	9,0
Boissons alcoolisées	4,4	4,0	4,7	2,8	5,1	9,4	10,6
<i>Bière</i>	7,3	5,1	5,6	3,0	10,0	3,2	3,2
<i>Vins</i>	3,2	4,5	4,8	4,3	3,8	5,5	4,5
<i>Spiritueux</i>	2,3	1,8	3,1	1,0	0,3	0,8	2,8
Boissons non alcoolisées	7,6	7,1	7,8	5,4	10,1	6,0	7,8
<i>Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus</i>	6,3	5,2	5,7	4,3	6,1	4,9	5,1
<i>Café, thé et cacao</i>	13,1	10,8	11,8	7,8	15,4	1,1	2,7
Poisson et fruits de mer	9,3	10,1	11,1	9,5	9,2	4,2	3,2
Sucre, confitures, chocolat	6,9	5,4	5,9	4,4	7,7	5,3	5,5
Huiles et graisses	19,6	27,1	36,3	17,0	24,5	1,6	1,8
Fruits.	4,6	4,3	3,9	4,6	5,4	5,3	6,4
Produits alimentaires n.c.a	8,1	7,8	9,9	5,4	7,4	3,0	3,6
<b>Produits alimentaires</b>	<b>8,3</b>	<b>8,5</b>	<b>10,6</b>	<b>6,0</b>	<b>9,1</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Produits alimentaires (taux de taxation constant)</b>	<b>7,8</b>	<b>8,4</b>	<b>10,4</b>	<b>6,0</b>	<b>9,1</b>		
<b>Produits alimentaires transformés</b>	<b>8,4</b>	<b>8,1</b>	<b>10,3</b>	<b>5,3</b>	<b>8,7</b>	<b>80,2</b>	<b>80,3</b>
<i>Produits alimentaires transformés (sans alcool ni tabac)</i>	9,5	10,0	12,9	6,8	10,6	56,1,0	56,8
<i>Produits alimentaires transformés (taux de taxation constant)</i>	7,8	8,0	10,1	5,3	8,6		
<b>Produits alimentaires non transformés</b>	<b>7,6</b>	<b>10,2</b>	<b>11,7</b>	<b>8,6</b>	<b>11,3</b>	<b>19,8</b>	<b>19,7</b>

Sources : CE, SPF Économie, Statbel.

## Une inflation exceptionnellement élevée en 2022, tant pour les services que pour les biens industriels non énergétiques (BINE)

L'inflation des **services** s'est fortement accélérée en 2022. Elle est passée de 1,6 % en 2021 à 3,8 % en 2022, son plus haut niveau jamais observé depuis la publication de l'IPCH. Cette accélération du rythme de progression des prix des services est principalement causée par une augmentation de l'inflation des restaurants et des cafés (de 2,6 % en moyenne en 2021 à 5,1 % en 2022), des soins corporels (par exemple les salons de coiffure, de 0,2 % en 2021 à 5,4 % en 2022), des loyers d'habitation réels (2,0 % en 2021 contre 3,5 % en 2022) et d'hébergement (hôtels ou parcs de vacances, de -1,2 % en 2021 à 11,0 % en 2022). L'accélération de l'inflation de ces catégories s'explique par la réouverture de l'économie qui a accompagné la hausse des prix après les confinements. Par ailleurs, l'augmentation de l'indice de santé et les dépassements correspondants de l'indice pivot ont un impact sur les coûts salariaux. Cela affecte particulièrement l'évolution des prix dans le groupe de produits des services, pour lesquels les coûts de la main-d'œuvre représentent en moyenne près de 43 %<sup>13</sup> des coûts totaux de production.<sup>14</sup> Outre la hausse des salaires, l'augmentation de l'indice santé a également provoqué une hausse de l'indexation des loyers. Le rythme de progression des prix des loyers d'habitation

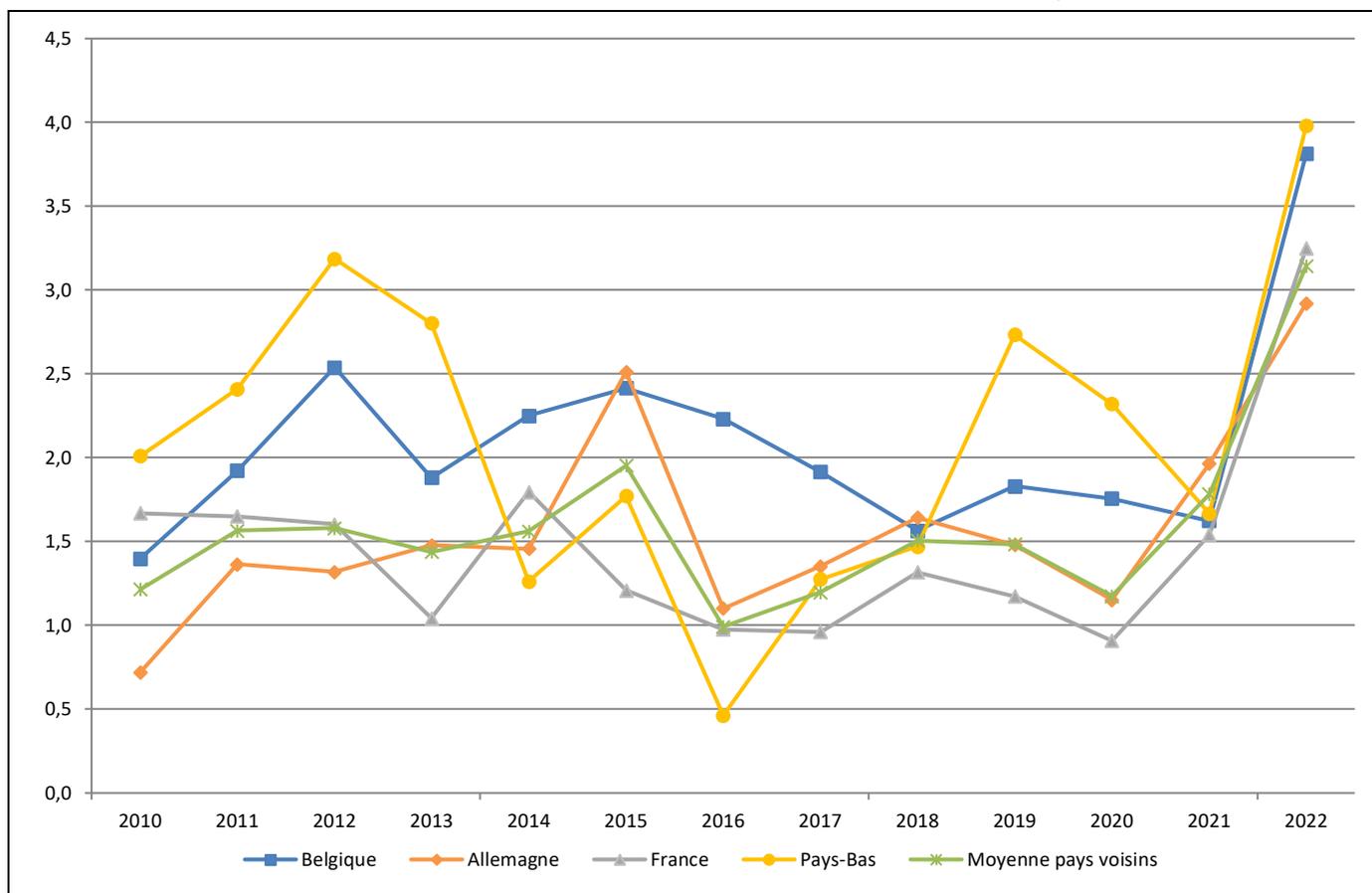
<sup>13</sup> Basé sur les tableaux d'entrées-sorties de 2018 en utilisant l'approche cumulative.

<sup>14</sup> Dans la partie 4, l'influence des coûts salariaux et des différentes indexations sur les prix à la consommation des services sera analysé plus en détails.

réels a évolué de 2,4 % au premier trimestre 2022 à 4,8 % au quatrième trimestre 2022. L'inflation s'est dès lors élevée en moyenne à 3,5 %.

**Graphique 5. Evolution annuelle de l'inflation des services en Belgique et dans les principaux pays voisins**

(Taux de croissance à un an d'écart)



Sources : CE, Statbel.

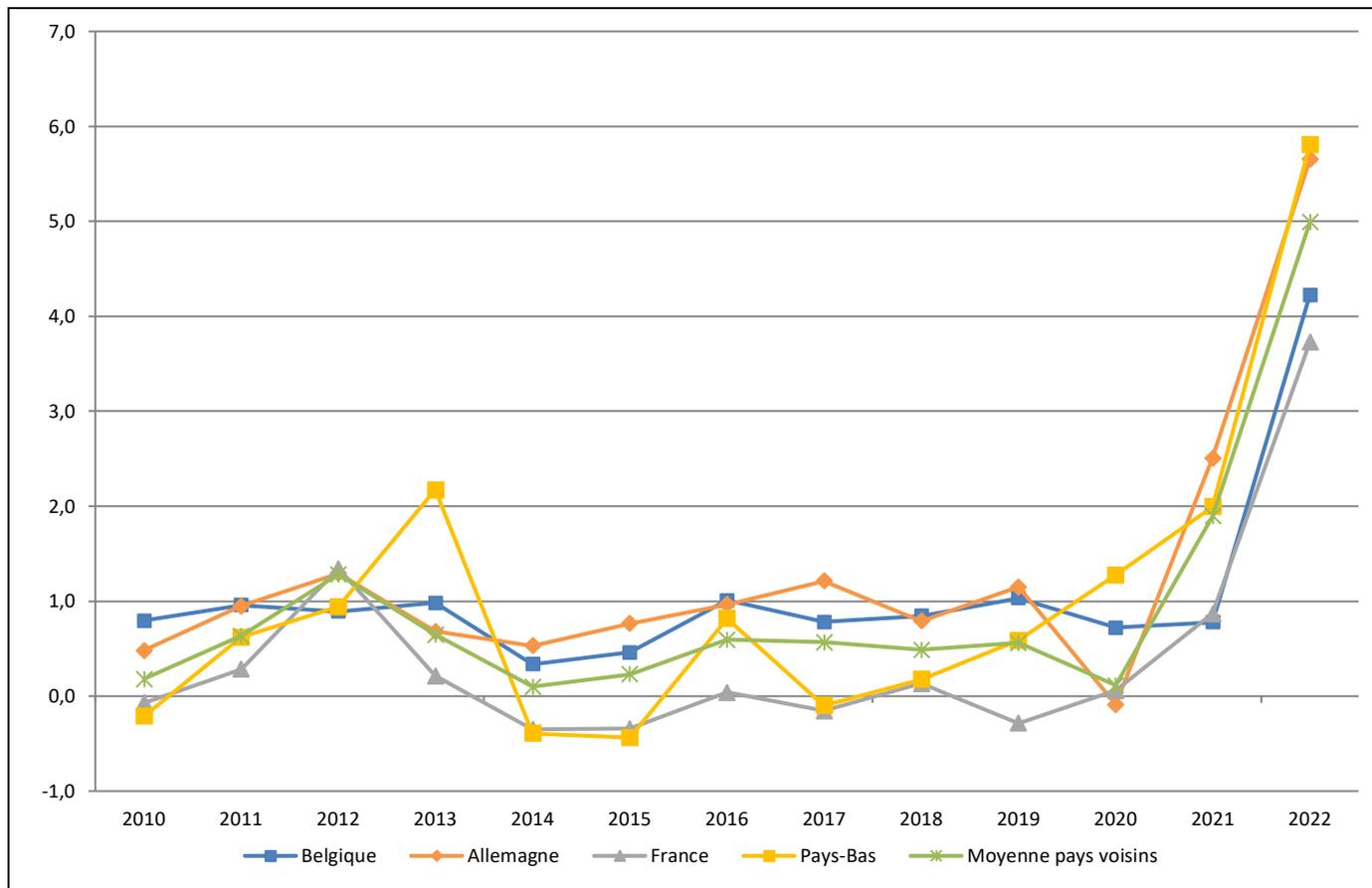
Le rythme de progression des prix du groupe des **biens industriels non énergétiques** (BINE) s'élevait à 4,2 % en moyenne en 2022, soit le taux d'inflation le plus élevé jamais enregistré pour cette catégorie. Au premier trimestre 2022, l'inflation de ce groupe de produits s'élevait encore à 3,0 %, alors qu'elle s'élevait déjà à 6,0 % au quatrième trimestre 2022. Cette accélération de l'inflation des BINE résulte principalement d'un déséquilibre entre l'augmentation de la demande et les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement mondiale (entre autres, des pénuries de main-d'œuvre dues à l'épidémie de coronavirus ou aux mesures sanitaires dans les ports maritimes mondiaux et chez les producteurs). Même si les problèmes d'approvisionnement s'étaient nettement améliorés fin 2022, la guerre entre la Russie et l'Ukraine a également entraîné une hausse des prix de l'énergie et de certains métaux, ce qui a eu un impact sur les coûts des intrants des biens industriels non énergétiques.<sup>15</sup> Les biens industriels non énergétiques qui ont contribué le plus à l'inflation de ce groupe de produits sont l'achat de véhicules privés (8,0 % en 2022, les voitures d'occasion en particulier ont fortement augmenté<sup>16</sup>, mais aussi les voitures neuves, en raison d'une pénurie de puces) et les meubles (4,9 % en 2022). Ces biens sont également en grande partie responsables de la hausse de l'inflation des biens non énergétiques.

<sup>15</sup> La partie 4 analyse les évolutions des prix aux stades de production sous-jacents.

<sup>16</sup> En raison des longs délais d'attente pour les voitures neuves, la demande de voitures d'occasion a fortement augmenté, ce qui a entraîné une forte hausse du prix des voitures d'occasion.

**Graphique 6. Evolution annuelle de l'inflation relative aux biens industriels non énergétiques en Belgique et dans les principaux pays voisins**

(Taux de croissance à un an d'écart)



Sources : CE, Statbel.

En Allemagne, l'inflation des services s'est établie à 2,9 %, ce qui est nettement moins qu'en Belgique. Début 2022, l'inflation des services en Allemagne a diminué en raison d'une inflation négative des maisons de repos consécutive à la réforme du plan de soins à long terme en Allemagne. De plus, au cours des mois de juin, juillet et août, un ticket mensuel de 9 euros a été introduit pour toutes les formes de transports en commun, ce qui a eu un impact fortement négatif sur l'inflation des services en Allemagne, principalement au troisième trimestre. En France aussi, l'inflation des services en 2022 a été inférieure à celle de la Belgique (3,2 % en France), tandis que l'inflation des services aux Pays-Bas s'établissait à 4,0 %, soit plus élevée qu'en Belgique (3,8 %). L'inflation des services plus élevée en Belgique qu'en France et en Allemagne est principalement due aux catégories des loyers d'habitation réels, des services hospitaliers ainsi que des restaurants et cafés (aussi en raison de leur poids plus élevé dans le panier de consommation belge). Le rythme de progression des prix des biens industriels non énergétiques a également fortement augmenté dans les pays voisins en 2022. En effet, celui-ci est plus élevé aux Pays-Bas et en Allemagne qu'en Belgique (5,8 % aux Pays-Bas et 5,7 % en Allemagne). En France, l'inflation des BINE s'établissait à 3,7 % soit un peu moins que celle observée en Belgique, à savoir 4,2 %. Les groupes du matériel audio et vidéo ainsi que des meubles sont en grande partie responsables du taux d'inflation plus faible des biens industriels non énergétiques en Belgique que la moyenne des pays voisins.



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles  
N° d'entreprise : 0314.595.348

  0800 120 33 (numéro gratuit)

  <https://economie.fgov.be>

**Editeur responsable :**

Séverine Waterbley  
Président du Comité de direction  
Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles

**Pour de plus amples informations :**

SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie  
Peter Van Herreweghe  
Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles  
Tél. : +32 2 277 83 96  
Courriel : [Peter.Vanherreweghe@economie.fgov.be](mailto:Peter.Vanherreweghe@economie.fgov.be)

Version internet



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

.be